



Reflet



Bulletin Communal de
Waldighoffen

2016- N°2

Infos citoyennes et diverses

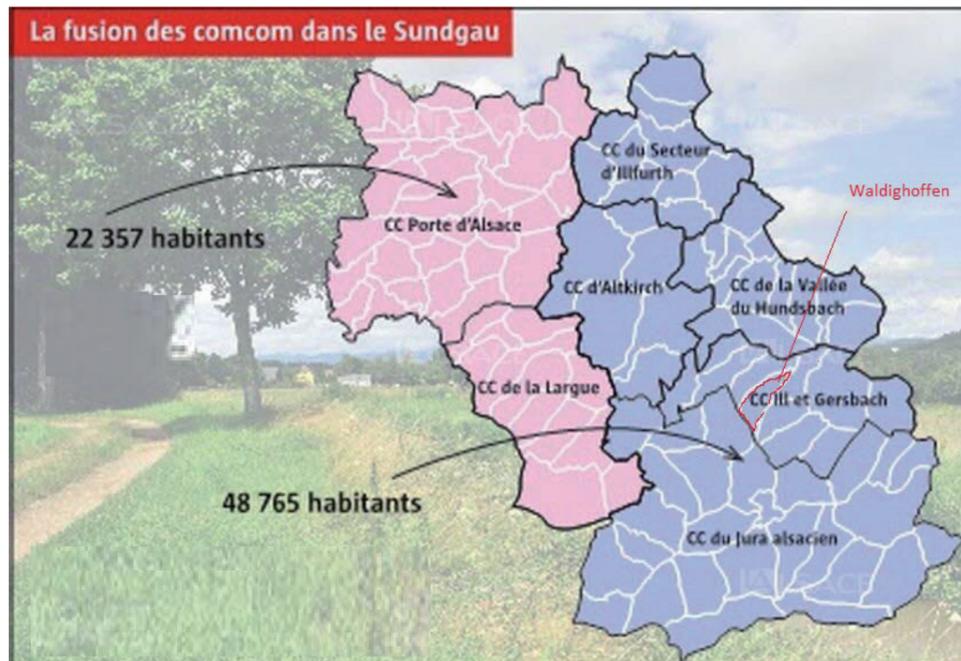
REFONTE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) a approuvé le schéma dit « 5-2 » pour refondre l'intercommunalité au 1er janvier 2017. Alors que le préfet du Haut-Rhin avait initialement proposé une version "6-1", qu'il fut un temps question d'un regroupement de l'ensemble des sept communautés de communes du Sundgau, c'est donc le mode 5-2 qui l'emporte. C'est-à-dire d'un côté une nouvelle entité réunissant les communautés de communes d'Altkirch, Secteur d'Illfurth, Vallée de Hundsbach, Ill et Gersbach et Jura alsacien; de l'autre une structure née de la fusion des com.com de la Largue et de la Porte d'Alsace.

Que signifie ce regroupement pour notre village ?

Waldighoffen fera donc partie d'une nouvelle communauté de communes regroupant 64 communes pour une population d'environ 50 000 habitants et comptant au total 88 délégués. Notre commune sera représentée par deux délégués élus lors d'un scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de nom. La répartition des sièges est opérée à la représentation proportionnelle des représentants du conseil municipal.

Le vote a eu lieu au cours du Conseil municipal du 28 novembre 2016, M. Jean-Claude SCHIELIN et Mme Martine BILGER ont été élus pour siéger à cette nouvelle communauté de communes.



BIENVENUE À M. SCHULL AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de M. François Polzot nous avons la joie d'accueillir M. Pierre Schull au sein du conseil municipal. L'article L. 270 du code électoral dispose que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant.

Le Mot du Maire



Chères Waldighoffenoises,

Chers Waldighoffenois,

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Les difficultés économiques et sociales seront encore bien présentes en 2017. Notre territoire les vit et nos concitoyens les subissent avec la perte du pouvoir d'achat, les inquiétudes sur les services publics, sur l'emploi avec le chômage qui ne cesse de croître...

Les élections présidentielles de mai 2017 se profilent et cette nouvelle année sera décisive.

Les institutions voulues par le Général de Gaulle, qui ont si longtemps été le pare-feu contre toutes les crises et aventures, commencent à être inadaptées aux problèmes que pose la société actuelle.

Le nouveau paysage intercommunal a désormais sa géographie. La CCIG fusionne avec la vallée de Hundsbach, Altkirch, le secteur d'Illfurth et le Jura alsacien. Cette nouvelle communauté de communes comptera 88 délégués, soit 64 communes pour une population de 50 000 habitants et sera opérationnelle dès le 1er janvier 2017.

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous en décembre, c'est l'occasion de faire le bilan de l'année qui s'achève et d'annoncer les futurs projets.

Des travaux d'entretien, de rénovation et d'adaptation ont été réalisés dans notre commune. Vous en trouverez le détail au fil des pages de ce bulletin.

Le pôle médical ouvrira ses portes au courant du premier semestre 2017.

Pour 400 000 euros notre cimetière va être entièrement réaménagé et doté d'un columbarium, de monuments cinéraires, d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir.

L'étude pour la réalisation de l'aire de jeu est achevée, ce projet verra le jour pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Les travaux de construction du Périscolaire, qui aura une capacité d'accueil de 90 élèves, débiteront prochainement sous l'égide de la nouvelle communauté de communes.

Une opération d'amélioration de l'éclairage public dans la rue des Vergers, la rue Bellevue et la rue des Cerisiers permettra de réduire la consommation d'énergie de l'ordre de 60 %. Les travaux, estimés à 22 880 euros, bénéficieront d'une subvention de 50 %, soit 11 440 euros, dans le cadre du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).

Je vous souhaite de passer des moments de partage et de joies bien légitimes pendant les fêtes de fin d'année entourés de vos familles, amis et proches.

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de sérénité pour 2017.

Votre Maire,
Jean-Claude SCHIELIN



3

COMPTES-RENDUS



14

LA MÉDIATHÈQUE



17

LES TRAVAUX



26

EUROP'RAID 2016



28

LES ÉVÈNEMENTS
AU FIL DES JOURS



31

LE BANQUET DES AINÉS



32

LE MARCHÉ DE NOËL



34

L'EHPAD



35

LE CERCLE D'HISTOIRE



36

LES JUBILAIRES



26

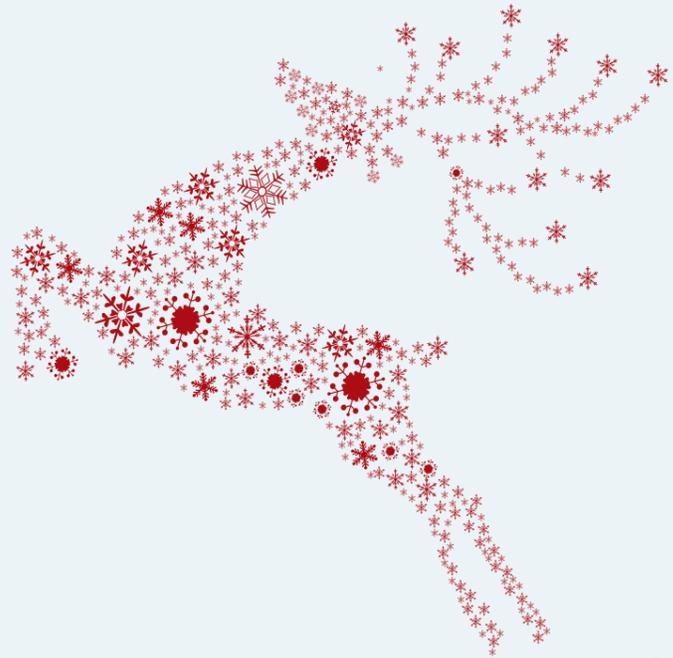
LES GRANDS
ANNIVERSAIRES DU
1^{ER} SEMESTRE 2017



28

ÉTAT CIVIL

SOMMAIRE



Synthèse des comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN



- Du 10 juin 2016 au 26 octobre 2016 -

NOTE: les comptes rendus intégraux sont disponibles sur le site internet de la Commune (waldighoffen.com) et en mairie.

Seule figure ci-après la synthèse des comptes rendus approuvés par le Conseil Municipal à la date d'impression du bulletin municipal.

SÉANCE DU 10 JUIN 2016

En présence des élus municipaux suivants : SCHIELIN Jean-Claude, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, ROYER Frédéric, RUETSCH Karine, FARNEL-POUVREAU Isabelle, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne.

Membres absents :

Non excusés : GISSINGER Marie

Excusés : NUSSBAUMER Michel, après le point 1, (procuration à MUNCH Patrick), RIEGERT Patrick (procuration à SCHIELIN Jean-Claude), POLZOT François (procuration à WUNENBURGER Anne)

M. le Maire propose le rajout d'un point à l'ordre du jour : Bâtiment communal Mairie – Poste : Accessibilité des bureaux de La Poste aux personnes à mobilité réduite
Le Conseil donne son accord, à l'unanimité des membres présents et représentés.

1) PRÉSENTATION PAR MONSIEUR CHRISTOPHE BAUMLE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILL ET GERSBACH, DU PROJET DE PÉRISCOLAIRE À WALDIGHOFFEN.

M. Christophe BAUMLE, Président de la commission Jeunesse de la Communauté de Communes Ill et Gersbach, a accepté de venir exposer le projet du périscolaire.

Il rappelle que la structure peut accueillir 90 enfants. L'emprise au sol est d'environ 500 m² et le bâtiment comporte 3 niveaux. Le coût des travaux est estimé à 1 500 000 € HT. Il convient d'ajouter le mobilier intérieur chiffré à 28 400 € HT, ainsi que l'équipement de la cuisine (entre 30 000 et 55 000 € HT).

Le choix du maître d'œuvre s'est porté sur le cabinet TOPIC, pour un montant d'honoraires de 119 250 € HT, soit un taux de rémunération de 7,95 %.

M. BAUMLE détaille l'estimation du plan de financement. Les demandes de subventions sont en attentes de réponses.

Puis il présente le plan de masse : le projet comporte outre le bâtiment ayant une emprise au sol de

689 m², une cour extérieure de 252 m², un préau de 105 m² ainsi qu'une cour-jardin d'une superficie de 116 m². L'allée Nathan Katz sera élargie et un trottoir sera ajouté.

M. BAUMLE montre ensuite l'intérieur du bâtiment.

Il termine avec une présentation de l'extérieur du bâtiment et notamment des façades.

La demande de permis de construire devra être déposée au courant du mois de juin.

Le stationnement sera possible dans la rue des Ecoles et aux abords de la salle polyvalente. Une réflexion devra être menée sur le flux de circulation à cet emplacement.

S'agissant de l'accueil, les enfants déjà inscrits au périscolaire sont prioritaires. La CCIG souhaite cependant laisser le choix du mode de garde aux parents et ainsi ne pas faire concurrence aux gardiennes agréées en appliquant des prix plus bas. Les tarifs prévus sont dans la même fourchette de prix que ceux appliqués par les gardiennes.

Trois antennes extérieures à la structure seront créées à Muespach et sur deux autres communes pour éviter les longs trajets.

2) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 MAI 2016.

3) VENTE À L'EURO SYMBOLIQUE DU TERRAIN SERVANT D'ASSISE À LA STRUCTURE PÉRISCOLAIRE GÉRÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILL ET GERSBACH.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : APPROUVE la cession à l'euro symbolique à la Communauté de Communes Ill et Gersbach, d'une parcelle d'environ 1 460 m² à détacher de la parcelle souche cadastrée section 1 N° 334 ; la désignation exacte de la parcelle vendue résultant d'un procès-verbal d'arpentage à établir par un géomètre expert.

DIT qu'en cas de changement de destination des locaux, et si la Communauté de Communes Ill et Gersbach venait à revendre le bien pour son compte et à son usage exclusif, il reviendrait à la Commune de Waldighoffen un droit de préférence, dans ce cas, la contrepartie financière à reverser à la Commune de Waldighoffen par la Communauté de Communes Ill et Gersbach serait déterminée sur la base de l'estimation du terrain par le service des domaines.

DIT qu'en cas de changement de destination des locaux, il reviendrait à Monsieur le Maire de la Commune de Waldighoffen et à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Ill et Gersbach de déterminer les modalités de liquidation de l'actuelle structure Périscolaire.

DEMANDE qu'en cas de changement de destination des locaux et dans la mesure où ces derniers garderaient leur caractère de service public, la Commune de Waldighoffen soit associée à la détermination des nouvelles missions de service public de la structure.

DEMANDE que soit inscrit au profit de la Commune un droit de résolution en garantie du respect par la CCIG des conditions de la vente et notamment l'affectation du terrain à la construction du périscolaire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir.

4) BÂTIMENT COMMUNAL MAIRIE-POSTE : ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE LA POSTE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

Le Sous-Préfet de Thann-Guebwiller chargé du programme des Maisons de service au public, a visité les locaux de la poste de Waldighoffen.

Il propose d'adjoindre au bureau de poste une maison de services au public, permettant d'une part de faire perdurer ce bureau et, d'autre part d'y développer l'accès aux services en proposant à chaque citoyen de disposer d'une gamme élargie de services, mais aussi de trouver écoute, aide et accompagnement pour ses démarches personnelles.

L'accueil au sein du bureau de poste de cette Maison nécessite au préalable l'accessibilité du local aux

personnes à mobilité réduite ainsi que l'aménagement intérieur du bureau de poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : DECIDE de la réalisation des travaux d'accessibilité des bureaux de la Poste aux personnes à mobilité réduite.

PREND NOTE du choix de confier au Cabinet CRE'Archi la maîtrise d'œuvre du projet d'accessibilité des bureaux de La Poste.

AUTORISE le Maire à réaliser une consultation d'entreprises pour les travaux.

AUTORISE le Maire à régler les dépenses sur les crédits inscrits à l'article 2135 du budget.

AUTORISE le Maire à inscrire la subvention de la Commission départementale de présence territoriale à l'article 1328 en cas d'accord pour une aide financière pour ce projet.

5) DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : APPROUVE l'aménagement et l'extension du cimetière (travaux estimés à 166 383,25 € HT.)

SOLLICITE une subvention régionale dans la cadre du plan régional 2016 – soutien à l'investissement – Communes de moins de 2 500 habitants.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

AUTORISE le Maire à réaliser une consultation d'entreprise en procédure adaptée.

AUTORISE le Maire à régler les dépenses sur les crédits prévus au budget.

6) DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : APPROUVE la réalisation d'une aire de jeux, les travaux étant estimés à 77 674 € HT.

SOLLICITE une subvention régionale dans la cadre du plan régional 2016 – soutien à l'investissement – Communes de moins de 2 500 habitants.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

7) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

8) DIVERS

8.1. Acquisition d'une pompe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : APPROUVE l'acquisition d'un enrouleur automatique et d'une pompe auprès de la société ACS Andelfinger pour un montant total de 5560,00 € HT.

8.2. Informations

Intercommunalité : M. le Maire donne lecture du communiqué de presse de M. Jean-Luc REITZER à propos de la fusion des intercommunalités.

Ecole : M. le Maire informe que les deux classes de l'école seraient maintenues.

Malfaçons du groupe scolaire : M. le Maire informe qu'un chèque d'un montant de 96 315,19 € a été reçu par le cabinet d'avocats Soler-Couteaux/Llorens.

STUWA : M. le Maire lit les remerciements de Julie NAVARO, artiste ayant réalisé l'œuvre de Stuwa. M. le Maire remercie M. Etienne MARY, l'entreprise ROKEMANN pour ses travaux réalisés par mécénat, Sundgau Compost pour la fourniture des copeaux, l'entreprise ERB pour la réalisation du coffrage et l'aménagement extérieur avec l'aide des ouvriers communaux. M. Fabien DIETSCHY indique que cette action sera éventuellement reconduite en 2017 par le PETR mais il rappelle qu'il existe le problème la fusion des Communautés de Communes. Il suggère de promouvoir notre œuvre en y associant les forces vives et les associations.

Tour Eiffel : Mme. Jacqueline FRIEDL fait l'éloge de la Tour Eiffel fleurie. M. Fabien DIETSCHY se charge de l'éclairage et se porte mécène pour la pose de lampes. La Tour Eiffel est composée de 1500 plants.

Forum sur la retraite : M. le Maire convie les personnes intéressées au Forum sur la retraite organisé par la CARSAT qui aura lieu à Hirsingue le 2 juillet prochain.

Travaux rue des Vergers : Aucun accord n'ayant été trouvé entre les entreprises chargées de l'exécution des travaux d'enfouissement de la ligne électrique 63000 volts et les travaux d'assainissement, ces deux chantiers se dérouleront successivement. Le chantier d'électricité se termine en juillet. Les travaux concernant l'assainissement suivront. A la fin des travaux un tapis d'enrobé neuf sera posé.

SÉANCE DU 29 JUILLET 2016

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, FARNEL-POUVREAU Isabelle, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie.

Membres absents :

Excusés : OSINSKI Eliane (procuration à EGLIN Béatrice), POLZOT François (procuration à MUNCH Patrick), ROYER Frédéric (procuration à WALCH Eric), RUETSCH Karine (procuration à RIEGERT Patrick).

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUIN 2016.

M. Fabien DIETSCHY annonce la continuité de STUWA en 2017 et 2018. Le PETR a voté une aide 500 000 € incluant différentes subventions aux commerçants et artisans.

M. le Maire annonce que les travaux de réaménagement de la Poste pour la création d'une Maison de services au Public sont pris en charge par la Poste et les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont subventionnés par la Commission départementale de présence postale territoriale du Haut-Rhin. L'inauguration est prévue courant du 4ème trimestre 2016.

Le Conseil Municipal félicite M. Patrick MUNCH pour l'étude notariale qu'il a prise en association avec un collègue à Mulhouse.

Une minute de silence est observée en mémoire de M. Charles GISSINGER, ancien conseiller municipal de Waldighoffen de 1957 à 1976.

2) ACQUISITION D'UNE PARCELLE SISE RUE D'OVERDORF APPARTENANT À MME LITZLER MARIE-CLOTILDE, MME LITZLER MARIE-REINE ET M. SIMET CLAUDE

L'acquisition de cette parcelle est intéressante pour la municipalité car elle est proche du cimetière et permettrait d'y réaliser un parking. Des démarches sont en cours depuis 1999. Sur le terrain une citerne de fuel est à neutraliser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'acquisition de la parcelle appartenant à Mme Litzler Marie Cécile, Mme Litzler Marie Clotilde, M. Simet Claude, cadastrée section 8 n°32, d'une contenance de 3,72 ares, pour un coût total de 762 €.

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte de vente et toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

APPROUVE la prise en charge du dégazage de la citerne.

3)SALLE POLYVALENTE : REMPLACEMENT DES PORTES

M. Patrick RIEGERT rappelle que ces portes ne répondent plus aux normes de sécurité et doivent être remplacées suite à des observations de la commission de sécurité.

Trois entreprises ont répondu à la consultation :

- Entreprise Roman pour un montant de 27 390 € HT, soit 32 868,00 € TTC
- Entreprise Kleinhenny pour un montant de 32 911 € HT, soit 39 493,20 € TTC
- Entreprise de Ferronnerie Mary, pour un montant de 41 190 € HT, soit 49 428,00 € TTC

Après un long débat technique et des explications comparatives entre les solutions proposées, celle de l'Entreprise de Ferronnerie Mary étant techniquement la plus élaborée et la plus complète,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés :

APPROUVE la réalisation de travaux de remplacement de porte à la salle polyvalente, avec l'option d'un portillon dans la porte coulissante.

RETIENT l'offre de l'entreprise Ferronnerie Mary.

AUTORISE le Maire à régler les dépenses sur les crédits inscrits au budget 2016.

4) SALLE POLYVALENTE : MISE AUX NORMES DES PASSE-PLATS

La mise aux normes des passe-plats est obligatoire suite à des observations de la commission de sécurité. Il est donc nécessaire de les remplacer par des produits homologués.

Deux entreprises ont présenté un devis :

- Entreprise de Ferronnerie Mary, pour un montant de 9 399 € HT, soit 11 278,80 € TTC.
- Entreprise Meyer, pour un montant de 10 068 € HT, soit 12 081,60 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés : APPROUVE les travaux de remplacement des passes plats.

RETIENT l'offre de l'entreprise Ferronnerie Mary.

AUTORISE M. le Maire à régler les dépenses sur les crédits inscrits au budget 2016.

5) SALLE POLYVALENTE : MISE AUX NORMES DES PANIERS DE BASKET

M. Patrick RIEGERT rappelle que les systèmes de fixations ne respectent pas les normes de sécurité.

Il est nécessaire de remplacer les systèmes de fixation des mâts, des panneaux et des paniers, et le relevage par treuil.

Deux entreprises ont présenté une offre :

- SATD, pour un montant de 9 450,43 € HT, soit 11 340,52 € TTC. Cette entreprise ne propose pas l'installation électrique des treuils, mais elle est réputée pour sa qualité.
- Espace vertical, pour un montant de 10 200 € HT, soit 12 240,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés : APPROUVE la réalisation de travaux de remplacement des panneaux de basket.

RETIENT l'offre de l'entreprise SATD.

AUTORISE le Maire à régler les dépenses sur les crédits inscrits au budget 2016.

6) SALLE POLYVALENTE : ACQUISITION DE MOBILIER

Point ajourné les devis présentés étant incomparables.

7) TRAVAUX RUE DU CHÂTEAU

Mise au point sur les travaux à venir.

Un dossier « Loi sur l'eau » a été constitué et a obtenu un avis favorable pour la réalisation de la chaussée.

8) TRAVAUX RUE DU VIGNOLE

M. le Maire présente les travaux réalisés. Il y a eu des plaintes de la part de riverains en raison de la durée des travaux.

Les travaux (assainissement et enfouissement des réseaux électriques) ne pouvaient pas démarrer avant l'obtention d'une subvention du syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

Une demande de subvention complémentaire a été refusée, car il n'y a pas de maison « remarquable » dans cette rue.

9) CIMETIÈRE : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Principaux enjeux de l'extension du cimetière : économie de la surface malgré un périmètre contraint à angles fermés, continuité de la circulation piétonnière le long de la rue d'Oberdorf, assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, créer un site cinéraire évolutif, prise en compte du passage d'une canalisation, intégration d'un parking de l'autre côté de la rue d'Oberdorf.

Un maître d'œuvre des travaux d'aménagement a été consulté. Il présentera début novembre un premier projet.

10) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE : RENONCIATIONS À L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN.

11) DIVERS

Opération « pneus » organisée par la CCIG : Face à deux dépôts sauvages de pneus à Waldighoffen : Rue de Roppentzwiller avec une vingtaine de pneus et rue de Bâle avec environ 150 pneus, les ouvriers communaux ont déjà enlevé une partie. Il a été proposé d'associer le monde associatif de la commune. Le Basket a répondu favorablement à la demande. Une réponse imminente va être donnée par le foot.

L'arrosage du terrain de foot est efficace avec la nouvelle pompe permettant de pomper l'eau de l'III. PETR : M. Fabien DIETSCHY explique que le SCOT qui définit les surfaces constructibles a été envoyé. Il doit être terminé fin décembre 2016. Il est superposé au PLUI en raison de compatibilité.

Communauté de Communes Ill et Gersbach : M. Fabien DIETSCHY informe que des travaux sont toujours entrepris malgré la refonte des ComCom, par exemple à Durmenach et Werentzhouse pour l'assainissement et à Waldighoffen avec le Périscolaire où les enveloppes ont été votées et le permis déposé.

Voitures-épaves: Plusieurs voitures ont été enlevées vers la fourrière.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2016

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne WALCH Eric, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, SCHULL Pierre.

Membres absents :

Non excusés : GISSINGER Marie

Excusés : OSINSKI Eliane (procuration à EGLIN Béatrice), ROYER Frédéric (procuration à WALCH Eric), RUETSCH Karine (procuration à SCHIELIN Jean-Claude), POUVREAU Isabelle (procuration à DIETSCHY Fabien).

1) DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL ET INSTALLATION D'UN CONSEILLER «SUIVANT SUR LA LISTE».

Après la démission de M. François POLZOT, conseiller municipal élu sur la liste « Construisons l'avenir de Waldighoffen » reçue en Mairie le 20 septembre 2016, et par application du code électoral, M. Pierre SCHULL, prochain élu de la liste, est officiellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, PREND ACTE de l'installation de M. Pierre SCHULL en tant que conseiller municipal.

2) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2016

3) RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE DE 2ÈME CLASSE

M. Philippe SCHMIDLIN, responsable des services techniques, ayant fait valoir son droit à la retraite à compter du 01 janvier 2017, il convient de le remplacer.

Après parution d'une offre d'emploi sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique du Haut-Rhin, parmi 10 candidatures, M. le Maire a proposé à M. Anthony LITZLER un contrat de travail jusqu'au 31 décembre 2016.

Il propose de le nommer en tant qu'adjoint technique de 2ème classe stagiaire à compter du 01 janvier 2017.

4) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE :

- renonciations à l'exercice du droit de préemption urbain.

- création d'une accessibilité pour personnes à mobilité réduite à la Poste : information sur les entreprises chargées des travaux.

- point sur les participations dues par les propriétaires de parcelles incluses dans le PVR rue des Eglantiers, créé par délibération du Conseil Municipal en date du 06 juillet 2009, suite à la nécessité de travaux de voirie, de pose des réseaux d'assainissement et AEP (coût estimatif : 50 287,25 € HT.)

5) ACCEPTATION DE CHÈQUES

5.1. Remboursements de sinistres et dommages (CIADE)

5.2. Malfaçons concernant l'extension du groupe scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE le remboursement de la CARPA d'un montant de 96 315,99 €, représentant partie d'une somme à laquelle la Société « SGA Architecte » a été condamnée au titre de dédommagement pour les malfaçons constatées après les travaux d'extension du groupe scolaire.

6) AMÉNAGEMENT ET EXTENSION DU CIMETIÈRE

M. Loïc BREHAT de la société « GTI Topos Ingénierie », maître d'œuvre de l'opération, expose l'avant-projet d'aménagement et d'extension du cimetière.

Le but de l'extension est d'augmenter le nombre de tombes et de créer un espace cinéraire ainsi qu'un parking dans la rue d'Oberdorf.

Quatre phases de travaux sont proposées :

L'extension du cimetière.

Le réaménagement des allées du cimetière actuel et le crépissage des murs.

La création d'un parking de 14 places dans la rue d'Oberdorf.

Le réaménagement de l'angle de la rue d'Oberdorf, avant le croisement avec la rue du 19 novembre.

Chiffrage estimatif des travaux :

Extension : 192 200 € HT

Parking : 42 400 € HT

Rue d'Oberdorf : 69 100 € HT

Allées existantes : 26 100 € HT

Maîtrise d'œuvre : 12 000 € HT

Total : 341 800 € HT, soit 410 160 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, APPROUVE l'avant-projet de l'aménagement et de l'extension du cimetière.

7) AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CHÂTEAU : ACCORDS DE SUBVENTIONS

Les travaux d'aménagement de la voirie de la rue du Château et de réfection du pont sur l'III sont terminés.

Des subventions ont été accordées à la Commune pour ces travaux :

Subvention de la Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine : 20 000 € au titre du plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants.

Subvention du Conseil départemental du Haut-Rhin : 2 323 € au titre des amendes de police.

8) TRAVAUX DANS LA RUE DU VIGNOBLE

Les travaux sont achevés sauf la pose du revêtement sur le trottoir longeant la résidence Seniors qui est reportée.

9) TRAVAUX DANS LE BÂTIMENT POSTE - MAIRIE

La Commission départementale de présence postale territoriale a attribué une subvention à hauteur de 54 000 € pour les travaux d'accession aux personnes à mobilité réduite de la future Maison des services au public créée dans les bureaux de La Poste.

Le montant total des marchés s'élève actuellement à 42 705,19 € TTC.

10) MOBILIER DE LA SALLE POLYVALENTE

Les offres obtenues pour l'acquisition de 50 tables et 400 chaises pour la salle polyvalente, ainsi que de chariots de transport sont les suivantes :

- OMC Morgan : 29 221,50 € HT

- NORSAM et OBBO : 40 121,80 € HT

- BRUNNER : 50 736,54 € HT

Ce mobilier est similaire à celui disponible à la salle associative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : APPROUVE l'acquisition pour la salle polyvalente de 50 tables, 400 chaises, 5 chariots transtables et 3 chariots transchaises.

RETIENT l'offre de la société OMC MORGAN, s'élevant à 29 221,50 € HT.

AUTORISE le Maire à régler la dépense sur les crédits inscrits au budget 2016.

11) OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : PROGRAMME D' ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : APPROUVE le programme d'actions pour l'année 2017 proposé par l'ONF.

AUTORISE le Maire à signer le programme d'actions.

AUTORISE le Maire à régler la dépense (1 070 € HT)

12) DIVERS

Langacker : M. le Maire informe que des propriétaires de terrains sis au lieudit Langacker sont intéressés pour créer une association foncière urbaine dans le secteur. Une réunion d'information a été organisée avec les propriétaires riverains. Actuellement, le coût des viabilités est estimé à 3 500 € l'are.

La Commune n'est pas impliquée dans l'opération, sauf pour une partie de l'aménagement des réseaux. La démarche est privée et sera réalisée entre les propriétaires intéressés.

Marché de Noël : M. Eric WALCH rappelle l'organisation du marché de Noël les 26 et 27 novembre 2016. Il sollicite l'aide des conseillers et d'autres bénévoles.

Primaires « de la droite et du centre » : M. Fabien DIETSCHY rappelle qu'un bureau de vote se tiendra à Waldighoffen pour l'élection primaire de la droite et du centre. Les bénévoles sont sollicités pour tenir le bureau de vote.

Manifestations : Mme Françoise JERMANN annonce les prochaines cérémonies : commémoration de l'Armistice le 11 novembre, Hommage aux Victimes civiles et militaires Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie le 03 décembre, fête de Noël des Aînés le 04 décembre, vœux du Maire le 14 janvier 2017.

L'agenda

Samedi
21
janvier 2017



Marche populaire et Wald'run

En mars 2017



Film Cercle d'histoire

Dimanche
05
février 2017



festival MOMIX 2017
(à partir de 3 ans)
sur réservation au : **03 89 68 94 40**

Lundi
06
février 2017

Samedi
18
Dimanche
19
mars 2017



Salon Vignes et terroir

Vendredi
03
Lundi
06
mars 2017



Expo habitat

Dimanche
14
mai 2017



Course VTT Jursace

Samedi
20
mai 2017



Journée de la citoyenneté

DON AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Institution devenue obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants, un CCAS a été créé en décembre 2015. Cinq membres du conseil municipal (Françoise Jermann, Michel Nussbaumer, Serge Hatsch, Béatrice Eglin, Eliane Osinski) et cinq autres personnes du village (Odile Gissing, Béatrice Schull, Michel Dugardin, Fernande Litzler, Pascal Hengy) composent le CCAS présidé par M. le Maire Jean-Claude Schielin. Récemment, la somme de 1500 euros a été gracieusement remise par Mme Anita Allemann, Présidente du Rotary Club section de Ferrette, alimentant ainsi le modeste budget du CCAS.

Ce montant provient des bénéfices obtenus au stand du Rotary Club lors de l'Expo Habitat 2016. Un bon coup de pouce donc pour notre CCAS dont la vocation consiste à analyser les besoins sociaux des familles, des personnes âgées et des personnes en difficulté et à intervenir au titre de l'aide sociale légale. Le bureau du CCAS remercie le Rotary Club pour sa générosité.



Le bureau du CCAS remercie
le Rotary Club pour sa générosité.

QUI SOMMES - NOUS ?



Sur le secteur Hirsingue - Waldighoffen, nous formons une équipe d'une quinzaine de membres et couvrons 10 communes (De Hirtzbach jusqu'à Steinsoultz).

Chaque année nous accueillons de nouvelles personnes souffrant dans leur âme et dans leur corps pour diverses raisons souvent indépendantes de leur volonté. Nous accueillons aussi des personnes que les services sociaux nous ont adressées. Nous leur accordons un peu de temps pour les laisser parler de leurs soucis, pour les écouter, les conseiller, les accompagner dans leur démarche souvent pénible afin qu'elles arrivent à se prendre en charge elles-mêmes et assurer leur propre responsabilité.

Nos valeurs principales sont **le respect de la dignité de la personne humaine, la justice et la solidarité.**

Les situations sont souvent urgentes, la personne accueillie étant déjà « au bout du rouleau » et dans une grande détresse morale...

Il s'agit tout simplement de la remettre « debout » pour que sa vie soit un peu meilleure. Sont également ciblées les aides administratives (difficultés pour remplir un document, une facture d'énergie, un loyer...) et les aides vitales (alimentaires, hygiène, carburant ...).

Caritas peut aussi proposer des **vacances** à des enfants de familles accompagnées et aux familles qui n'ont jamais eu de vacances dans leur existence.

Nous avons une autre spécificité : **l'accompagnement scolaire**, aide pédagogique ponctuelle aux devoirs et approfondissement pour les enfants des familles accueillies qui en font la demande.

Pour résumer :

Nos dépenses : essentiellement des bons alimentaires et aides à la mobilité.

Nos recettes : diverses **actions** durant l'année :

- Marché aux puces
- Marché de Noël
- Vente de pâtisserie
- Collectes alimentaires en Semaine Sainte

Certains **dons** nous sont alloués : Des collectivités
De particuliers
Anonymes



Si vous souhaitez faire un don numéraire directement à votre équipe CARITAS locale, il suffit de l'adresser à :

Caritas, Antenne de Hirsingue, 1, Place de l'église, 68560 HIRSINGUE.

Les dons de particuliers génèrent un reçu fiscal à partir de 15 €.

Votre geste, aussi minime soit-il, porte en lui l'espérance d'un monde plus juste et vous inscrit dans une chaîne de solidarité aux côtés d'autres bénévoles.

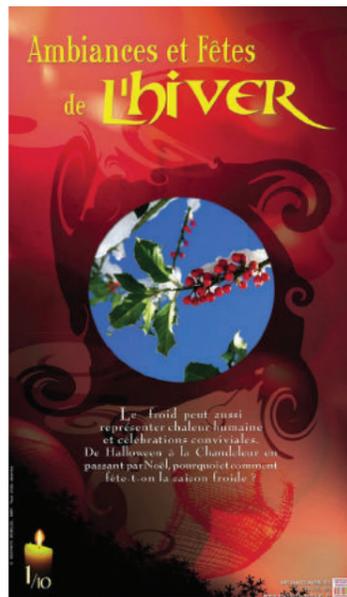
Les membres de l'équipe de bénévoles.

Que se passe-t-il à la médiathèque ?

EXPOSITION Ambiances et Fêtes de l'hiver

L'exposition est visible à la Médiathèque,
du 30 novembre 2016 au 17 janvier 2017,

aux horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 13h00 à 18h00.



A partir de la fin juin, les jours commencent à raccourcir, le soleil chauffe de moins en moins et les températures extérieures diminuent. L'hémisphère Nord rentre peu à peu dans "la saison froide". Cette saison, qui débute avec l'équinoxe d'automne (le 21 septembre) et qui se termine avec le solstice d'été (le 21 juin), est l'occasion de repas conviviaux et de festivités.

Cette exposition permet d'aborder cette période sous tous les angles. Après une description de la saison automnale avec ses célébrations (Halloween, la Toussaint ou la fête de la Sainte Lucie), ses végétaux (raisins, potirons, champignons,...) et ses activités (vendanges par exemple), vous découvrirez la fête de Noël et ses coutumes : coutumes religieuses (crèche, messe de Noël), culinaires (bûche, lait de poule, truffes en chocolat,...), décoratives (bougies, couronne de l'Avent, sapin,...) symboliques (les cadeaux, le Père Noël,...) et végétales (gui, houx, rose de Noël, poinsettia).

Cette exposition présente également les traditions hivernales courantes dans différents continents et à diverses époques (culte de Mittura, la fête des fous, les saturnales...). Par ailleurs, un panneau met en avant les célébrations printanières (la chandeleur, mardi gras,...) et les fêtes chrétiennes du printemps (Rameaux, Pâques,...)

Cette exposition est prêtée par la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin, service culture publique du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Le Festival Momix en balade à Waldighoffen

Distraction(s)

Cirque Gones

Manipulation d'objets - Théâtre - Jonglerie - Acrobaties - Humour

Ils sont bien chez eux, bien emmitoufflés dans le confort étroit de leur quotidien. Il y a lui, il y a elle, il y aussi le temps qui passe, l'ennui, leurs manies, leurs obsessions, leurs distractions... Tout se mélange. La parole étant superflue ce sont les corps et les objets qui s'expriment. Et tout se met en mouvement, s'attire, se repousse, roule, rebondit, vole, claque... jusqu'à l'explosion.

Du nouveau cirque de salon qui manipule les objets du quotidien pour tromper l'ennui.

Deux séances scolaires sont au programme :

Le mardi 31 janvier à 9h00 (COMPLET) et à 14h00 (COMPLET)

Public : à partir de 3 ans

Durée du spectacle : 45 minutes

Tarif unique : 6 euros

Information et réservation : Médiathèque Nathan Katz au 03 89 68 94 40



Le Festival Momix en balade à Waldighoffen

Jeux de Mö

Adapté de «Tristan la Teigne» de Tony Ross, Editions du Seuil

Compagnie Le Jabron Rouge

La petite Mö est malicieuse, la petite Mö est astucieuse. Elle prétend qu'elle a mal aux oreilles, qu'elle n'entend pas bien les ordres. Sa mère, inquiète, l'emmène chez un médecin qui n'y comprend rien.

Et Mö continue de jouer avec les mots, transformant les situations les plus ennuyeuses : "Range le chapeau" en activités beaucoup plus attrayantes : "Mange le gâteau " !

Mais une nuit, dans la forêt, elle rencontre un mystérieux personnage magique qui lui joue le même tour. Catastrophe ! De malentendus en malentendus, Mö se voit transformée en énorme animal qui court se réfugier dans sa chambre.

Et le lendemain au réveil...

Les thèmes abordés : la désobéissance, la difficulté d'être l'enfant aîné, le retournement de situation.

Quatre séances sont au programme :

Le dimanche 5 février à 15h00 (séance tous publics)

Le lundi 6 février à 9h00 (COMPLET) à 10h30 (COMPLET) et à 14h00 (COMPLET) (séances scolaires)

Public : à partir de 3 ans

Durée du spectacle : 40 minutes

Tarif unique : 6 euros

Information et réservation : Médiathèque Nathan Katz au 03 89 68 94 40



Dans la continuité de notre projet « entretenir l'existant » des travaux d'entretien, de rénovation et d'adaptation ont été réalisés dans la commune.



ENLÈVEMENT DE PNEUS EN DÉCHARGE SAUVAGE

Lors d'une action conjointe avec la CCIG plusieurs bénévoles ont participé à l'enlèvement d'environ 200 pneus enterrés pour la plupart depuis de très nombreuses années dans les bois rue de Bâle et le long du lit de l'III rue de Roppentzwiller.



DANS LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente s'est aussi dotée d'un nouveau mobilier, tables et chaises, qui a été inauguré lors de la fête de Noël des personnes âgées. Après 35 ans de bons services les panneaux de basket qui ne répondaient plus aux normes actuelles de sécurité ont été remplacés.



RUE DE LA POSTE

Des voitures abandonnées et pour certaines d'elles abîmées ont été enlevées en présence de la gendarmerie, laissant ainsi et enfin les places de parking aux résidents.



DES NOUVELLES DE NOTRE POSTE

Le bureau de Poste de Waldighoffen a subi des travaux pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) grâce à l'installation d'un ascenseur extérieur fin octobre. Le financement des travaux de rénovation intérieure et l'agencement des bureaux a été pris en charge par la Poste. Les travaux d'accessibilité d'un montant de 54 000 euros ont été intégralement subventionnés par un fonds de soutien public local.

Autre nouveauté pour Waldighoffen : notre Poste s'est transformée en « Maison de Services Au Public » (MSAP), lieu d'accueil, d'information et d'orientation en matière de service public (CAF, Pôle emploi etc...).



DANS LE CADRE DE L'ASSAINISSEMENT

Suite aux travaux d'assainissement dans la rue du Vignoble, l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis. Ces travaux ont été prolongés sachant que la condition sine qua non pour la pose d'enrobés est que l'ensemble des riverains aient réglé les sommes dues à la CCIG pour la mise en œuvre de l'assainissement et les branchements d'eau potable.



UN BEAU CHALET AVANT LE DÉPART EN RETRAITE

Avant son départ en retraite Philippe Schmidlin a réalisé un chalet en bois qui servira, entre autre, lors des marchés de Noël dans la commune. Un beau coup de chapeau donc pour celui qui a œuvré pendant plus de 10 ans au service des habitants de Waldighoffen.



UN NOUVEAU RESPONSABLE DES TRAVAUX

La relève est assurée en la personne d'Anthony Litzler, originaire du village, qui remplit l'ensemble des conditions requises pour la fonction de responsable des travaux.

De formation technique, ayant un niveau BTS, Anthony a une bonne connaissance dans la pratique des différents types de métiers liés au bâtiment, aux travaux publics et aux espaces verts. Il maîtrise la conduite des engins agricoles et de travaux publics. Il gère l'outil informatique et saura encadrer l'équipe technique grâce à ses qualités relationnelles confirmées. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



RESTAURATION

Restauration de la chambre de captage des sources (« Brunstuwa ») située rue de Willer.





FUTURS TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Notre cimetière va être entièrement réaménagé et doté d'un columbarium, de monuments cinéraires, d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir.



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

SERVICES PUBLICS & COMMERCES

Plan à détacher

- 1 Mairie
- 2 École maternelle / primaire
- 3 Salle polyvalente
- 4 La Poste (MSAP)
- 5 Caserne des pompiers
- 6 Église / Presbytère
- 7 Déchetterie
- 8 Pôle Médical
- 9 EHPAD
- 10 Restaurant Sur Le Pouce
- 11 Restaurant Le Mitron
- 12 Döner Kebab "Chez Aydin"
- 13 Boulangerie Basler
- 14 Boucherie Weigel

- 15 RC Garage
- 16 Garage Ford
- 17 Garage Wiss
- 18 Garage Matrio
- 19 Contrôle Technique Dekra
- 20 Joël Sono
- 21 Salon de coiffure Estelle

- 22 Salon de coiffure IdéalTiff
- 23 Nature et Style
- 24 Secret de Beauté
- 25 Terrasensoria
- 26 Écoute la rivière
- 27 Fit and move
- 28 Cuisines Braye

- 29 Ets Dietschy Muller
- 30 Ets Dietschy
- 31 ADVisuel
- 32 Big Mat
- 33 Walliser
- 34 Ets Andelfinger
- 35 Ets Mary

- 36 Ets Rokemann
- 37 Weldom
- 38 Tabac Scherrer Sport
- 39 Intermarché Contact
- 40 Chambre d'Hôte "Klei Paris"
- 41 Grimm Confection
- 42 Nuances café

LE SENTIER PÉDAGOGIQUE

Parcours de la Forêt

Parcours du Verger

Parcours de l'Eau

Référez vous au dos de ce flyer pour visualiser le détail des parcours

LA MAIRIE

Téléphone : 03 89 25 80 26

www.waldighoffen.com

Horaires d'ouverture au public :

Lu. / Ma. / Jeu. / Ven. de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00 - Fermé

RÉPERTOIRE des RUES

19 Novembre (Rue du)	A3 - B3
Alouettes (Impasse des)	B4
Anne de Ramstein (Impasse)	C4
Artisanat (Rue de l')	A3 - B3
Bâle (Rue de)	C3 - D2
Barrons d'Eptingen (Rue des)	C4
Bellevue (Rue)	C2
Bux (Chemin du)	D3
Cerisiers (Rue des)	B4
Champs (Rue des)	C4
Château (Rue du)	C3
Chênes (Allée des)	A4
Cigales (Impasse des)	B3
Cigognes (Rue des)	B4
Coquelicots (Rue des)	C2
Dahlias (Impasse des)	C2
Écoles (Rue des)	B3 - C3
Écureuils (Rue des)	B4
Edf (Rue de l')	B2
Églantiers (Rue des)	C2
Emanuel Lang (Rue)	C3
Étangs (Rue des)	C4
Faisans (Rue des)	A4
Ferrette (Rue de)	B3 - C4
Filature (Chemin de la)	C4
Framboisiers (Rue des)	C1
Gare (Rue de la)	D4
Geraniums (Impasse des)	C2
Groseillers (Impasse des)	C2
Hêtres (Allée des)	A4
Hirondelles (Impasse des)	B3
Ill (Rue de l')	B2
Lilas (Rue des)	C2
Maréchal Joffre (Rue du)	C3 - D4
Marguerites (Rue des)	D2
Menusiers (Rue des)	B3
Merles (Rue des)	B4
Mésanges (Impasse des)	B4
Moulins (Rue du)	C3
Nathan Katz (Allée)	B2 - B3
Oberdorf (Rue d')	B3
Oeillets (Rue des)	C2
Perdrix (Rue des)	B3
Pinsons (Rue des)	B4
Poste (Rue de la)	C3
République (Rue de la)	C2 - C3
Roppentzwiller (Rue de)	C4
Rosignols (Impasse des)	B4
Sapins (Allée des)	A4
Serruriers (Impasse des)	B3
Sportifs (Allée des)	C2
Tisserands (Chemin des)	C4
Tulipes (Rue des)	C2
Vergers (Rue des)	C2
Vignoble (Rue du)	D3
Waldighoffen (Rue de)	E3
Willer (Rue de)	C2



nous mettons à votre disposition :

Le plan de village actualisé

Les différents sentiers pédagogiques



à PIED, à CHEVAL
ou à VÉLO venez
DÉCOUVRIR le
patrimoine de Waldighoffen
sur les sentiers
de RANDONNÉES



Plan à détacher

Le SENTIER PÉDAGOGIQUE de Waldighoffen



Un partenariat entre la Maison de la nature du Sundgau, les écoles et la municipalité de Waldighoffen a vu se concrétiser la création d'un sentier pédagogique dès 2012.

De quoi faire découvrir la **belle nature qui entoure notre village**, sa flore, sa faune mais également son patrimoine bâti.

Le territoire de Waldighoffen est truffé de **richesses paysagères** :

Forêt de feuillus, parcelles de vergers, grandes prairies, etc... Il possède un patrimoine bâti important dont l'usine Lang et son canal d'alimentation.

L'ensemble des 3 parcours représente une boucle d'environ **10km répartis sur le ban de notre village**.

Les panneaux installés tout au long du parcours ont été entièrement créés par les enfants de l'école de Waldighoffen et leurs enseignants en partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau.

LA RÉALISATION DE CHACUN DES PARCOURS DU SENTIER COMPORTAIT 3 PHASES :

1 La phase d'**IMMERSION**

Au travers des balades sur les sites, cette étape consistait à **lister** de manière dynamique et ludique **tous les aspects naturels** intéressants à exploiter : flore, faune, grands mammifères, insectes, patrimoine.

2 La phase de **RECHERCHE**

Le listage des thématiques établi, chaque classe était chargée de **rechercher** le maximum d'**informations sur les thèmes** qui lui ont été attribués : Internet, livres, personnes ressources.

3 La phase d'**ÉLABORATION**

Les élèves ont **élaboré** les **maquettes des panneaux** en composant les textes, en réalisant la mise en page ainsi que des dessins. L'ensemble de ces travaux a permis de fabriquer les panneaux qui jalonnent le sentier.



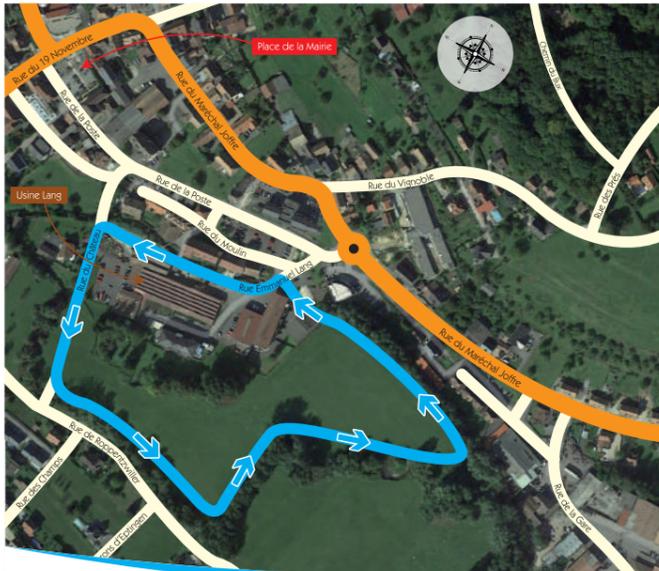
Parcours de l'EAU

Réalisé en 2014, ce parcours est très court : il représente une boucle d'environ 1 km.

Le terrain sur lequel se prolonge le sentier se situe en **zone humide**, entre l'ancien canal d'alimentation du moulin et l'III, dans le prolongement de la rue Lang.

Ce terrain présente plusieurs intérêts :

- Présence de dépressions humides avec **cortège végétal typique** : rumex, jonc, aulne
- Présence d'une zone en phase de fermeture (succession végétale proche d'une lande arbustive avec présence d'aulne, saule, cabaret des oiseaux,...)
- Présence d'un espace avec installation de plantes pionnières : coquelicot, séneçon vulgaire
- Présence d'espèces végétales et animales typiques : aulne, frêne, saule blanc



En partant de la mairie, suivez la rue de la poste jusqu'au « stop ».

Devant la boulangerie prenez à droite rue du château jusqu'au pont traversant l'III.

Longez ensuite les méandres de la rivière jusqu'au lieu-dit « Stellfälla ».

Une **aire de pique-nique** vous permettra de passer quelques instants paisibles dans cette zone bucolique.

Reprenez la route en longeant le canal jusqu'au pont qui l'enjambe.

En traversant la rue Lang, pour rejoindre le chemin vers la cheminée de l'ancienne usine de tissage, vous verrez en regardant le sommet **le nid de cigognes** abritant les nouvelles arrivées de Waldighoffen.

Parcours du VERGER

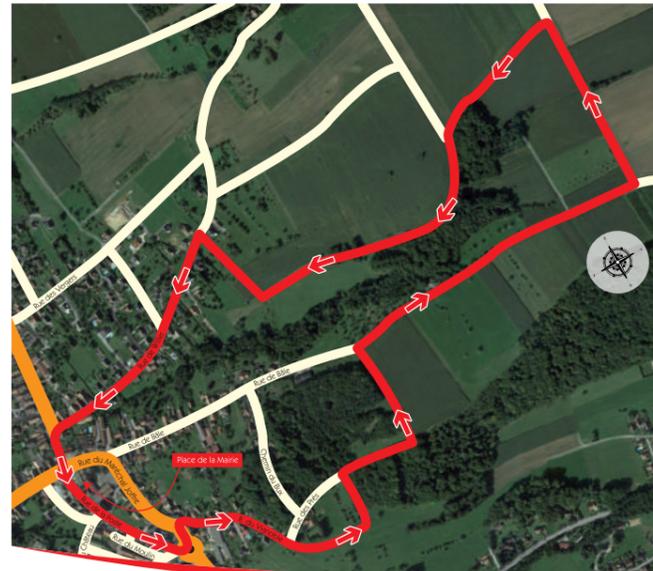
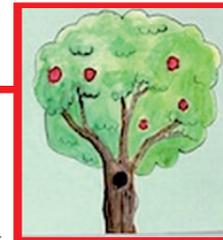
Réalisé en 2012 ce parcours s'étend sur une distance d'environ **4,5 km** et **rejoint le parcours de la forêt**.

Cette zone présente une **faune particulièrement riche** au milieu d'une **flore très variée**.

Vous pourrez observer les différents passages à faune visibles notamment sur la route qui mène à Steinsoultz ou dans des zones plus humides en bordure de forêt.

Tout au long de la promenade vous trouverez des pommiers, poiriers, cerisiers, noyers et d'autres espèces d'**arbres fruitiers**.

Le parcours vous offrira également **un joli panorama sur le village** avant de rejoindre le centre et son patrimoine bâti.



Au départ de la mairie dirigez-vous vers la rue du château, puis prenez la rue du Vignoble.

Après 500m de promenade vous arriverez au lieu-dit "**Sonnenglanz**", lieu particulièrement bien exposé puisqu'il offre une **très belle vue sur le village**.

Vous verrez un premier verger comportant plusieurs sortes de fruitiers peu avant la forêt du Bux. Après la traversée de ce bois truffé de terriers de renards et de blaireaux, vous empruntez la route de Steinsoultz où vous pourrez observer d'autres parcelles de fruitiers avant de redescendre par la rue de Willer pour rejoindre le centre du village.

Parcours de la FORÊT

Réalisé en 2013 ce parcours s'étend sur une distance d'environ **4 km** et **rejoint le parcours de l'eau** au centre du village.



Au départ de la Mairie, empruntez la rue du 19 novembre (D463) en direction de Riespach, montez jusqu'à la zone dite « des chalets » et prenez à gauche vers l'allée des chênes.

Vous arriverez alors dans les bois où vous découvrirez les richesses de la faune et sa diversité dans un **milieu naturel riche**.

Plus loin, prenez le temps de vous arrêter pour un en-cas sur l'**aire de pique-nique** installée près du château d'eau.

Vous rejoindrez ensuite le centre du village en longeant l'III.

Vous aurez la possibilité de vous engager sur le parcours de l'eau qui se situe à proximité.

À l'assaut de l'Europ'Raid 2016



**A l'assaut de L'EUROP'RAID 2016,
une virée de 10 000 km sur fonds humanitaire
avec Pierre Schull**

Pierre, parle-nous un peu de ton aventure plutôt inédite !
L'Europ'raid est un raid aventure culturel, solidaire, humanitaire et sportif, sillonnant 19 pays européens, en 23 étapes. Et... condition incontournable, en PEU-GEOT 205, personnalisée et aux couleurs des sponsors.

La troisième édition de ce raid s'est déroulée cette année du 30 juillet au 21 août avec une caravane de 64 équipages, soit plus de 200 personnes avec le personnel d'encadrement.

Depuis combien de temps prépares-tu cette aventure ?

Avec mes coéquipières Léa et Cyrielle, nous nous sommes répartis les tâches : en ma qualité de mécanicien professionnel, je me suis attelé à la préparation de la 205 alors que les filles ont pris en charge le volet administratif et budgétaire du projet.

La préparation du périple a nécessité en amont près de 300 heures de travail pour la création de l'association, le démarchage des partenaires, la préparation de la voiture et la récolte de 100 kg de fournitures scolaires.

Le budget pour participer à une telle édition avoisine les 3 500 euros.

Comment se déroule une journée de raid ?

Tous les matins, nous organisons notre journée en fonction des indications du « roadbook » : nous élaborons le trajet pour rallier le bivouac du soir, en ménageant des créneaux pour visiter les sites touristiques ou historiques sur le trajet. Munis d'une simple carte, nous sillonnons monts et vaux au gré des pays que nous traversons avec le seul objectif d'arriver à l'heure le soir.

Quels pays as-tu parcouru durant ces 3 semaines ?

Au rythme d'un pays par jour, j'ai parcouru 19 pays, tantôt en longeant le littoral, tantôt en montagne. Les paysages se suivent et ne se ressemblent pas, entre les grandes plaines du Monténégro, les paysages méditerranéens de la Grèce et de l'Italie, les cultures sont très disparates ! Nous allons à la rencontre des populations locales, qui nous accueillent chaleureusement et avec qui nous partageons des moments inoubliables.



Et l'action humanitaire et solidaire ?

Arborant le numéro 63, nous sommes les derniers à approvisionner une école primaire en Slovaquie avec nos 100 kg de fournitures scolaires, que nous avons soigneusement transportées dans notre petite 205. Nous apportons ainsi notre soutien à ces populations défavorisées. Malgré les difficultés linguistiques et les différences culturelles, cette journée inoubliable s'avère être une expérience poignante allant bien au-delà d'un simple plaisir partagé, du bonheur à l'état pur !

Au final, que t'a apporté cette aventure ?

Plus qu'une course d'orientation solidaire, l'Europ'raid est une leçon de vie, un dépassement de soi, la vie en communauté pendant 3 semaines où tout est partagé, du repas au shampoing en passant par les galères !

En plus des souvenirs et des moments incroyables, je ressors de cette expérience fier et grandi, avec ma propre vision sur les pays traversés, où se mêlent aussi bien la pauvreté, les paysages bucoliques et les cultures ô combien différentes !



« Plus qu'une course d'orientation solidaire, l'Europ'raid est une leçon de vie, un dépassement de soi »

Les événements au fil des jours

LE MARCHÉ AUX PUCES

La 18^e édition du marché aux puces, organisée conjointement par le basket-club CSSPP Waldighoffen et l'association temps libre, s'est tenue sous un soleil caniculaire en cette fin de mois d'août.

Les 160 emplacements, disposés harmonieusement tout autour de la salle polyvalente et du terrain stabilisé, ont accueilli des chineurs en grand nombre tout au long de la journée, dans une ambiance très sympathique!



AFFLUENCE AUX PORTES OUVERTES DU CIS

Une journée pour découvrir ou re-découvrir le centre de secours Ill-et-Gersbach. Comme le veut la tradition depuis 6 ans, les sapeurs-pompiers du CIS de Waldighoffen, dirigés par le Capitaine Philippe Klocker, ont proposé un florilège de démonstrations et d'exercices tout au long de cette journée « Portes ouvertes ».

La nouveauté de cette année a été la présence d'un poste médical avancé (PMA), une cellule permettant la prise en charge d'une dizaine de personnes en cas de catastrophe naturelle par exemple. Les plus jeunes ont eu le privilège d'enfiler une tenue de sapeur-pompier et de brandir une vraie lance à incendie pendant quelques minutes, de quoi susciter de nouvelles vocations!



UNE TOURNÉE D'HALLOWEEN SOLIDAIRE

Cette année l'association de parents d'élèves « Les Nivéoles, C mon école » a organisé une fête d'Halloween un peu particulière en récoltant auprès des habitants de notre village, non pas des bonbons comme il est d'usage, mais des dons alimentaires non périssables. La population de Waldighoffen a réservé un accueil plus que chaleureux à nos « petits monstres déguisés », qui ont récolté pas moins de 350kg de denrées alimentaires au profit des « Restos du cœur » !

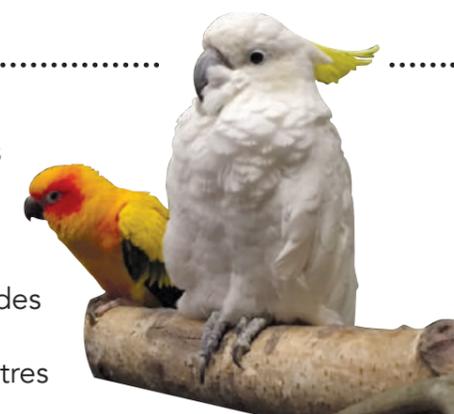
L'association Les Nivéoles, C mon école remercie chaleureusement les généreux donateurs pour leur participation dans cette collecte !



À LA DÉCOUVERTE D'OISEAUX EXOTIQUES!

De très beaux spécimens étaient encore à l'honneur lors de l'exposition annuelle des oiseaux par l'Association Ornithologique d'Alsace, présidée par M. Sébastien Vetter. Nos ornithologues locaux ont ainsi exposé plus d'une centaine d'oiseaux de compagnie et d'oiseaux exotiques aux couleurs des plus chatoyantes !

Perruches, aras, canaris, pennants, petits exotiques et autres volatiles d'une beauté rare ont ravi petits et grands.



Décoration de trois membres de la Société Avicole

Deux semaines après l'exposition des oiseaux, la salle polyvalente a accueilli la traditionnelle exposition avicole, relevée cette année par la décoration de trois membres de l'association avicole de Waldighoffen, présidée par M. Eugène Stoecklin.

Mesdames Arlette Bohrer, Yvette Haas et Anita Schur ont été décorées en présence du Député Jean-Luc Reitzer et du Conseiller Départemental Nicolas Jander, en remerciement de leurs très nombreuses années de présence et d'investissement au sein de l'association. La proclamation des résultats a été suivie du traditionnel vin d'honneur.



La salle polyvalente a accueilli la traditionnelle exposition avicole

LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Après une messe du souvenir célébrée par le Père Paul Horstmann, l'assemblée composée de nombreux officiels, s'est réunie devant le monument aux morts pour la cérémonie commémorative avec le concours de deux petites alsaciennes, Justine et Lisa.

Le Père Paul Horstmann a été décoré de la médaille de la Reconnaissance de la Nation par M. Alphonse Monnet et M. Paul Goldemann.

Après la lecture d'un poème par Adam, Morgane, Eloïse et Zoé, M. Albert Burget a nommé toutes les victimes civiles et militaires de la commune de Waldighoffen alors que les enfants déposaient un lumignon en l'honneur de chacune des victimes. Deux gerbes ont été déposées par le Maire M. Jean-Claude Schielin, M. Alphonse Monnet, Président du sous-groupe d'Altkirch, M. Paul Goldemann, Président de la section locale, M. Clément Heinis, Président du Souvenir Français et Mme Marie-Christine Grienenberger, Présidente d'Honneur du Souvenir Français.

Le discours de M. le Maire, Jean-Claude Schielin, s'est ouvert par la lecture d'une lettre d'un poilu, témoignage si précieux de ce conflit dont la mémoire nous rassemble aujourd'hui. Chaque 11 novembre est l'occasion de se souvenir qu'une guerre ne vient jamais par hasard. Le Maire a rappelé que les leçons du passé, nous les tirons chaque année ici même, en nous recueillant au pied du monument aux morts. Mais surtout, ces leçons, transmettons les, par les mots, par l'éducation...

« Je me félicite chaque année de la présence, à cette cérémonie, de nombreux habitants de la commune, dont des enfants. Ce seront eux qui demain auront la responsabilité de notre héritage. Transmettons donc à nos enfants les valeurs de la paix. Souvenons-nous que l'expérience de la vie aide un homme à se bâtir et que l'expérience de l'histoire aide un peuple à se construire. Restons vigilants et transmettons notre histoire. »

Les convives ont ensuite pu se réchauffer autour d'un vin d'honneur, dans la salle du Forum.



CONCERT ANNUEL DE LA CONCORDIA

L'harmonie Concordia a débuté son traditionnel concert d'automne par la très belle pièce d'ouverture « Welcome ». Une bien belle façon de souhaiter la bienvenue au public venu en nombre pour profiter du nouveau répertoire de la Concordia. Deux solistes invités : Heidi Richard au chant et Quentin Rey à l'accordéon, ainsi que l'orchestre de jeunes de l'école de Musique « Le Bœuf sur le Toit Ferrette – Waldighoffen », ont gaiement agrémenté cet après-midi musical. Rythmes modernes, tango argentin, flamenco et chansons françaises se sont allègrement succédés avant une apothéose sous forme de clin d'œil à nos voisins suisses sur un arrangement folklorique pour clarinettes.



LE BANQUET DES AINÉS



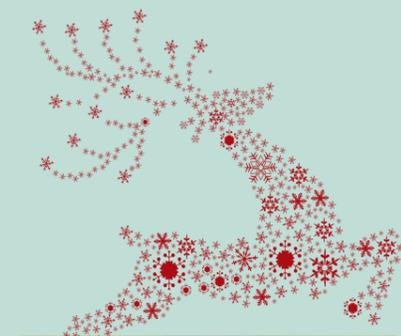
Coup de projecteur sur LE MARCHÉ DE NOËL

Comme l'an passé, le marché de Noël a pris ses quartiers dans la salle polyvalente et ses abords.

L'organisation a été assurée conjointement par Julie Schlegel, directrice de la Médiathèque et le Cercle d'Histoire, avec le soutien de la municipalité, sous la responsabilité d'Eric Walch.

Une trentaine d'exposants artisans, artistes, auteurs et éditeurs ont présenté leurs créations et idées de cadeaux originales pour petits et grands.

L'ambiance a été très conviviale et familiale, notamment grâce aux diverses animations qui ont ponctué cette 6^e édition du marché de Noël. Le volet musical a été assuré par le groupe strasbourgeois pop folk MMK et l'école de guitare du Sundgau, qui ont enchanté les visiteurs tour à tour avec des grands classiques de Noël ou des airs plus contemporains. Les enfants de l'école ont entonné quelques chants avant de profiter, un peu prématurément, du passage du Saint-Nicolas et d'un petit tour de manège. Le concours « Mon beau sapin », organisé pour la deuxième année consécutive a été remporté par l'Ehpad de Waldighoffen, dont les résidents avaient confectionné un sapin de toute beauté. La délicieuse soupe de légumes, préparée par les membres du cercle d'histoire, des desserts maison, des crêpes et le traditionnel vin chaud ont régalé les papilles gustatives aussi bien des visiteurs que des exposants.





L'EHPAD au fil des jours

Des petits moments de bonheur sont régulièrement organisés en collaboration avec la municipalité pour égayer le quotidien des résidents de l'EHPAD.



Pour la fête de l'Épiphanie, le Maire Jean-Claude Schielin et ses adjoints sont venus offrir la galette des rois en présence de Mme VWANZA, Directrice, et du major M. Jean-Claude NGIMBI, Coordinateur de l'Accompagnement spirituel à la Fondation de l'Armée du Salut. A tour de rôle, ils ont présenté leurs vœux aux résidents pour la nouvelle année, puis les rois et les reines de la Résidence ont été tirés dans la bonne humeur.

Lors de l'animation de Pâques « Ochtergruëss », le conteur Henri Fritsch a animé un après-midi de printemps en lisant des contes et des histoires en français et en alsacien, ponctués par des airs de guitare de Serge Wermelinger et Bernard Panigot. Les résidents ont ensuite chanté des airs d'antan. L'animation a été suivie d'une décoration d'œufs de Pâques et d'un goûter au cours duquel Mmes Jermann et Schielin ont offert une primevère à chaque personne âgée.

La fête du vivre ensemble, le 4 juin, a été animée par le clown Pierre Vaxelaire en présence du Maire et des adjoints, des familles, des bénévoles et des salariés. L'après-midi a été riche en émotions et en rires : chants, déguisements, course de fauteuils roulants, danses.

Les résidents de l'EHPAD ont confectionné des confitures et des biscuits, des objets décoratifs qui ont été vendus sur leur stand au marché de Noël. Ils ont, comme l'année passée, participé au concours du plus beau sapin.

La fête de Noël avec son succulent repas, ses animations musicales, le tout dans un cadre féérique avec la crèche, le sapin, les lumières et les décorations a été un moment heureux. Le Maire, les adjoints ont participé à cette belle fête. Chaque résident a reçu une boîte de chocolats distribuée par M. Jean-Claude Schielin et Mme Françoise Jermann, son adjointe.

Le Cercle d'histoire



L'expo photo du Cercle d'Histoire de Waldighoffen s'est tenue les 24 et 25 septembre a retracé la vie à Waldighoffen pendant la Première guerre mondiale à travers des photos prises par des photographes allemands : les familles devant leur maison, ainsi que les soldats originaires de Waldighoffen ayant servi sous l'armée allemande.

Les visiteurs pouvaient également consulter des classeurs de photos par thème :

classes, communiants, conscrits, familles, mariages, images religieuses, etc...

Une nouvelle projection audiovisuelle se tiendra au mois de mars. Elle sera placée sous le signe du 5^e anniversaire, en rendant hommage à notre ami Patrick, décédé l'année dernière. Un rendez-vous pour les amateurs de belles photographies, de belles histoires et des moments de poésie aussi.

Le Cercle d'histoire a pour vocation de ne pas laisser s'effacer l'histoire locale. Que ce soit par la collection de photos, d'ustensiles, d'outils, d'images et de livres, mais aussi par des recherches documentaires. L'association propose de se rencontrer afin de mettre en commun l'ensemble des documents, objets anciens et souvenirs qui y ont trait.

Ses actions: tenue de réunions mensuelles, organisation d'expositions, de sorties, constitution d'un « petit musée », participation à la vie associative locale.

Vous êtes intéressés par l'histoire de notre village, n'hésitez pas à rejoindre l'association qui se réjouit de la venue de nouveaux membres.



Le Cercle d'histoire a pour vocation de ne pas laisser s'effacer l'histoire locale.

« DELTA REVIE Haut Rhin »
Acteur historique de la téléalarme 68



Parc des Collines - Melpark 1
40 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 17 40 - Fax 03 89 33 17 41
Email : deltarevie@orange.fr
Site internet : <http://www.deltarevie68.fr>

Née en septembre 1978, l'Association DELTA REVIE Haut-Rhin est sans conteste la pionnière de la téléalarme dans le département du Haut Rhin. Sans équivalent dans le créneau de la téléassistance de proximité, elle bénéficie aux origines d'une situation de quasi-monopole, qui lui permet de dénombrier à ce jour plus de 2.500 abonnés.

DELTA REVIE Haut Rhin, fidèle aux engagements de ses créateurs et à ses fondamentaux de dévouement de générosité, a lié son sort à la sécurisation des personnes âgées, isolées et/ou fragilisées par le handicap. C'est une association de droit local sans but lucratif, dont le fonctionnement repose exclusivement sur le principe du bénévolat. Plus de trente-cinq bénévoles y donnent généreusement de leur temps -plusieurs milliers d'heures de travail annuellement- de leurs talents et de leurs compétences afin d'animer le réseau. Cette absence de charges salariales et l'abondement des subventions accordées par les Mairies permettent à DELTA REVIE Haut Rhin de pratiquer des tarifs de location particulièrement attractifs, puisque les allègements de gestion sont intégralement répercutés sur les barèmes pratiqués.



Autre particularité sans précédent ni équivalent au plan national: les abonnés de DELTA REVIE Haut-Rhin sont directement connectés au SAMU 68. Ce partenariat quasi exclusif avec le Centre 15 du GHRMSA a fait l'objet d'une convention signée en son temps avec l'Hôpital Emile MULLER. La bonne connexion des abonnés est vérifiée régulièrement par des tests automatiques de contrôle. En outre, l'Association comporte un service de suites, l'équipe du centre d'appels: des opératrices bénévoles y procèdent à un appel téléphonique, individuel et périodique, de chacun des abonnés, pour s'assurer de la bonne marche de leur émetteur portatif, le fameux «bip-bip» porté au coup ou en bracelet.

Afin d'assurer la relève, l'Association recrute des bénévoles, notamment pour ses services-supports: comptabilité et secrétariat.

Ses portes restent grand ouvertes à tous ceux qui veulent coopérer à cette belle œuvre. Avis aux bonnes volontés...

Pour contacter DELTA REVIE Haut-Rhin, se renseigner ou pour télécharger des imprimés de demande, un site web a été créé: «www.deltarevie68.fr»

Mise en garde: Méfiez-vous des démarcheurs, en effet l'Association DELTA REVIE ne pratique pas le porte-à-porte et les seuls bénévoles autorisés à intervenir à domicile -en principe les techniciens- sont dotés d'une carte d'accréditation en cours de validité.



21/01/2017
WALD'RUN
NIGHT

Départ 20h15 Trail court de 10km = 12€.
Départ 20h25 Trail découvert de 5kms = 6€.
Parcours fléché par piquets lumineux.
Prévoir de venir en avance, avec de quoi s'éclairer.
Vestiaires et douches sur place.
Inscriptions jusqu'au 15/01/17
En partenariat avec :
Running Connexion by Pressplay Altkirch
Ecoute la rivière Waldighoffen
Fit & Move Waldighoffen



1 ERE EDITION
TRAIL NOCTURNE
DE 10 OU 5 KMS
LIMITE A 500
PARTICIPANTS

VILLAGE DEPART

BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE

DEPART - 20H15
SALLE
POLYVALENTE
WALDIGHOFFEN

FORMULAIRE
D'INSCRIPTION :

- CHEZ NOS 3
PARTENAIRES
- MAIRIE DE
WALDIGHOFFEN
- FACEBOOK

C.S.S.P.P.
WALDIGHOFFEN
BASKET

Salle Polyvalente
rue Nathan Katz
68640 WALDIGHOFFEN

34^e EXPO HABITAT
WALDIGHOFFEN

GAGNEZ .20 000 €
en lots
et bons d'achat

- 1 séjour offert par le journal
- 100 repas à consommer sur place
- 10 paniers garnis

LES HORAIRES

VENDREDI 3 MARS 2017 de 10 h à 21 h
SAMEDI 4 MARS 2017 de 10 h à 21 h
DIMANCHE 5 MARS 2017 de 10 h à 20 h
LUNDI 6 MARS 2017 de 10 h à 19 h

LE SALON

300 exposants
10 000 m² d'exposition
Restauration sur place, menus variés, carte à toute heure
Bénéfice réalisé sur les entrées au profit des résidents de l'APEI Hirsingue

PENDANT 4 JOURS

Groupement Bâtiment du Sarigis 68640 WALDIGHOFFEN - Tél. 03 89 07 99 60 - Fax 09 64 23 38 54
Internet : www.gbo-expohabitat.com - e-mail : info@gbo-expohabitat.com

WALDIGHOFFEN

18 - 19 mars

Entrée gratuite

Salle polyvalente

SALON

Vignes & Terroirs
et Mieux-Etre

avec les AMIS du forum

Imprimé par l'association

Les Grands Anniversaires du 1^{er} Semestre 2017

JANVIER

04/01/28 Madame **MANGIALETTO** épouse **PANZONI Dora**, 89 ans
 04/01/30 Madame **WALCH** épouse **HENLIN Hélène**, 87 ans
 06/01/30 Madame **FROBERGER Yvonne**, 87 ans
 08/01/41 Monsieur **SIMON Lothar**, 76 ans
 10/01/39 Monsieur **EGGENSPIELER André**, 78 ans
 14/01/33 Madame **HEMMERLIN** épouse **WALCH Jacqueline**, 84 ans
 15/01/39 Monsieur **COLLE Marcel**, 78 ans
 20/01/34 Madame **KUBLER** épouse **GESSER Marthe**, 83 ans
 20/01/34 Madame **BERBETT** épouse **SPARAPAN Marie**, 83 ans
 25/01/40 Monsieur **EGGENSPIELER Guy**, 77 ans
 28/01/37 Monsieur **NUSSBAUMER Jean**, 80 ans

FÉVRIER

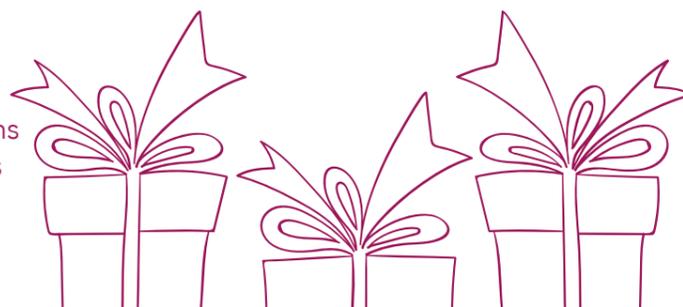
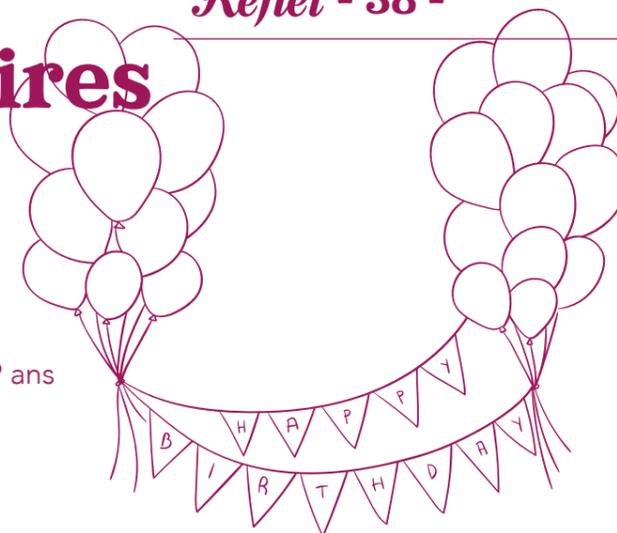
03/02/41 Madame **ENDERLIN** épouse **WEIGEL Hilda**, 76 ans
 03/02/36 Madame **SCHWEITZER** épouse **DOUBS Gérardine**, 81 ans
 04/02/36 Madame **MAIER** épouse **SCHMITT Irma**, 81 ans
 10/02/40 Madame **SCHILL** épouse **SCHLICKLIN Eliane**, 77 ans
 14/02/41 Madame **JELSCH** épouse **SPECKLIN Christiane**, 76 ans
 15/02/42 Monsieur **HEINIS Fernand**, 75 ans
 15/02/36 Madame **BLIND** épouse **SCHWOB Irène**, 81 ans
 19/02/39 Madame **SCHILL** épouse **BAEUMLIN Ginette**, 78 ans
 21/02/34 Madame **WALBOTT** épouse **KARRER Germaine**, 83 ans
 25/02/34 Madame **WIEDER** épouse **GROSHEITSCH Hélène**, 83 ans
 27/02/42 Monsieur **CLO Bernard**, 75 ans

MARS

07/03/41 Monsieur **BOEGLIN Joseph**, 76 ans
 08/03/35 Madame **BRUNNER** épouse **BURGER Erna**, 75 ans
 09/03/38 Madame **BUETSCHA** épouse **NOVIACK Suzanne**, 79 ans
 14/03/32 Madame **RICHARDSON** épouse **BOURGERY Shirley**, 85 ans
 16/03/40 Monsieur **KEMPF Daniel**, 77 ans
 18/03/34 Monsieur **NOVIACK Erwin**, 83 ans
 19/03/32 Monsieur **MEYER Joseph**, 85 ans
 21/03/35 Madame **EGLIN** épouse **ABY Madeleine**, 82 ans
 26/03/42 Madame **STOLZ** épouse **BAEUMLIN Véronique**, 82 ans
 31/03/35 Madame **GOURBACH** épouse **KEMPF Francine**, 75 ans

AVRIL

02/04/29 Madame **MEYER** épouse **BARON Renée**, 75 ans
 02/04/34 Monsieur **WALCH Gérard**, 83 ans
 04/04/29 Madame **GASSER** épouse **JELSCH Hélène**, 88 ans
 06/04/34 Madame **HUSS** épouse **MINERY Annette**, 83 ans
 08/04/30 Monsieur **MINERY René**, 87 ans



09/04/33
 11/04/34
 11/04/36
 11/04/36
 12/04/34
 19/04/33
 25/04/27
 28/04/27
 28/04/41
 29/04/31
 30/04/31
 30/04/34

Madame **RITTER** épouse **ZELLER Mariette**, 84 ans
 Monsieur **STOECKLIN Charles**, 83 ans
 Monsieur **SCHILL Henri**, 81 ans
 Monsieur **GUGEL Roger**, 81 ans
 Madame **MANGIALETTO** épouse **SCRIMA Nicolina**, 83 ans
 Monsieur **GAISSER Marcel**, 84 ans
 Madame **BITSCHY** épouse **WEIGEL Paulette**, 90 ans
 Madame **BRADY** épouse **BRADY Joan**, 90 ans
 Monsieur **BRAND Hubert**, 76 ans
 Madame **SCHMIDLIN** épouse **HEBINGER Marie-Thérèse**, 86 ans
 Monsieur **SPARAPAN Pierre**, 86 ans
 Monsieur **SCHMITT Fernand**, 83 ans



MAI

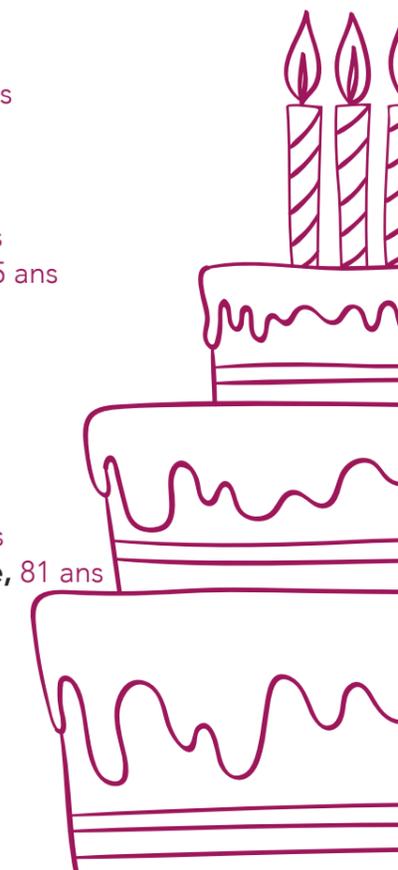
06/05/40 Madame **FLOERCHINGER** épouse **EGLIN Monique**, 77 ans
 07/05/28 Madame **GROSHEITSCH Germaine**, 89 ans
 09/05/27 Madame **HORNUNG** épouse **GISSINGER Maria**, 90 ans
 09/05/35 Madame **STAEMPFLIN** épouse **KOCH Pierrette**, 82 ans
 19/05/40 Madame **LIDY** épouse **NUSSBAUMER Marie-Rose**, 77 ans
 20/05/40 Madame **HAMMER** épouse **GROELL Monique**, 77 ans
 22/05/30 Monsieur **GESSER Marcel**, 87 ans
 23/05/24 Monsieur **GROELL Eugène**, 93 ans
 23/05/25 Madame **GRETZINGER** épouse **WELMELINGER Irène**, 92 ans
 26/05/36 Monsieur **RESWEBER Roland**, 81 ans
 26/05/39 Madame **HERRGOTT** épouse **GAISSER Marie-Anne**, 78 ans
 27/05/34 Madame **ZIMMERMANN** épouse **MULLER Marie-Thérèse**, 83 ans
 23/05/42 Monsieur **SPRINGINSFELD Ernest**, 75 ans
 31/05/42 Monsieur **EGLIN Jean**, 75 ans

JUIN

01/06/38 Madame **BURGER** épouse **BURGET Marie-Louise**, 79 ans
 07/06/35 Madame **REY** épouse **DIETSCHY Marie-Jeanne**, 82 ans
 16/06/31 Madame **GOETT** épouse **BRAND Marlène**, 86 ans
 17/06/34 Monsieur **KARRER Marcel**, 83 ans
 20/06/29 Madame **SCHEIDECK** épouse **BRUNNER Denise**, 88 ans
 21/06/32 Madame **SCHMITT** épouse **WELMELINGER Suzanne**, 85 ans
 24/06/38 Madame **JAUSSAUD** épouse **CLO Nicole**, 79 ans
 25/06/37 Madame **BRUGGER** épouse **GERBER Agnès**, 80 ans
 26/06/29 Madame **SCHRUTT** épouse **BEGUIN Jacqueline**, 88 ans
 29/06/33 Monsieur **GOLDEMANN Paul**, 84 ans

JUILLET

03/07/33 Madame **GUTKNECHT** épouse **KIRSCHER Marie**, 84 ans
 03/07/36 Madame **HAENIG** épouse **JACQUEMOND Marie-Claire**, 81 ans
 12/07/27 Monsieur **DIETSCHY André**, 90 ans
 12/07/34 Madame **SCHOENIG** épouse **MUNCK Marthe**, 83 ans
 15/07/25 Monsieur **BUBENDORF Fritz**, 92 ans



L'État Civil - 2^e Semestre 2016



DÉCÈS

Le 06 juillet 2016	Monsieur KESSLER Roger , à l'âge de 85 ans
Le 23 juillet 2016	Monsieur GISSINGER Charles , à l'âge de 87 ans
Le 25 juillet 2016	Madame REIN veuve BILLAND Marthe , à l'âge de 82 ans
Le 02 août 2016	Madame PIERREVELCIN épouse SCHERRER Annick , à l'âge de 55 ans
Le 1er octobre 2016	Madame MARCHETTI veuve REMY Yolande , à l'âge de 95 ans
Le 06 octobre 2016	Madame RENKER veuve DENNY Jeanne , à l'âge de 94 ans
Le 03 novembre 2016	Madame ZURBUCH épouse GROELL Marie-Lina , à l'âge de 90 ans



MARIAGES

Le 27 août 2016	GANTZER Eric et GSCHWIND Nathalie
Le 17 septembre 2016	SCHILL Henri et ANTHONY Yvonne



NAISSANCES

Le 30 juin 2016	Erin PARMENTIER, de Michaël PARMENTIER et Lise BRETHOUS
Le 09 juillet 2016	Eloa STEHLIN, de Emmanuel STEHLIN et Aurélie FERBER
Le 18 juillet 2016	Nylan MAURER, de Arnaud MAURER et Gabrielle BENS
Le 30 juillet 2016	Maël RUFİ, de Nicolas RUFİ et Pauline BOULANGER
Le 10 août 2016	Loghan RIETH, de Daniel RIETH et Jennifer WOLFF
Le 14 août 2016	Lewis ALZON, de Thierry ALZON et Karine RUETSCH
Le 19 août 2016	Mathis RUEHER, de Jean-François RUEHER et Fanny GROELL
Le 19 septembre 2016	Nathan BERSINGER, de Julien BERSINGER et Mélanie OZIL
Le 08 octobre 2016	Léna SCHNUR, de Thomas SCHNUR et Audrey BOLLECKER
Le 15 octobre 2016	Paul GUGENBERGER, de Charles-Henri GUGENBERGER et Magali LOPEZ
Le 17 octobre 2016	Augustin RAMONDOT, de Martin RAMONDOT et Pauline ZIMMERMANN
Le 25 octobre 2016	Paul SCHITTLY, de Lionel SCHITTLY et Céline TISSOT
Le 17 novembre 2016	Timéo MORELLE, de Grégory MORELLE et Angélique CARON

Opération Brioches 2016

Les dons collectés lors de cette journée servent entièrement au financement de la rénovation du lieu de vie des résidents du Foyer d'hébergement Jean CUNY dans le cadre du projet « HUMANISATION ».

L'APEI Hirsingue a entrepris en 2010 des travaux de réhabilitation du bâtiment principal pour permettre à chaque personne accueillie de vivre dignement. Ainsi toutes les chambres individuelles sont équipées d'une salle de bain. La salle de restauration, les espaces collectifs et les salles d'activités sont entièrement adaptés pour les personnes à mobilité réduite.



MERCI A VOUS TOUS !



Au nom des résidents, des usagers de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement pour votre soutien.

Pour le Conseil d'Administration de l'APEI Hirsingue
Fernand HEINIS

La Municipalité a visité nos Jubilaires

La municipalité a eu l'honneur de rendre visite à quelques habitants de Waldighoffen qui ont fêté leur anniversaire



Madame Eugénie Fleury,
92 ans



Madame Marie-Thérèse Zeller,
90 ans



Monsieur Roland Resweber,
80 ans



Monsieur Albert Burget,
80 ans



Madame Marie-Claire Jacquemon,
80 ans



Monsieur Victor Springinsfeld,
96 ans



Monsieur Henri Henlin,
92 ans



Madame Jeanne Muller,
97 ans



Monsieur Charles Brunner
91 ans



Monsieur Elmar Schmitt,
80 ans



Madame Marthe Zimmermann,
80 ans

Les incivilités

Incivilités devant l'école



Notre groupe scolaire accueille plusieurs enfants en situation de handicap nécessitant une dépose proche de l'entrée de l'école. Malheureusement la place de stationnement à cet effet se trouve régulièrement occupée par des personnes valides. Les personnes qui commettent des incivilités en stationnant impunément sur les places réservées aux personnes handicapées sont passibles d'une amende de 135 euros. Si le contrevenant refuse de payer la contravention, il peut être décidé d'immobiliser le véhicule et de le mettre en fourrière.

Déchèterie

En transportant les encombrants à la déchèterie, nombreux sont ceux qui perdent une partie de leur chargement sur la chaussée. Effectivement, nos employés municipaux récupèrent régulièrement des déchets en tout genre (Couvertures, peinture, huile, planches de bois, fenêtres...) perdus lors de ces transports. Ceci peut s'avérer dangereux pour les usagers de la route. Soyez donc vigilants et pensez à l'environnement !



En transportant les encombrants à la déchèterie, nombreux sont ceux qui perdent une partie de leur chargement sur la chaussée. Merci de faire attention

 Journée
Citoyenne



La première journée citoyenne fut un réel succès grâce à l'engagement des bénévoles.

Cette journée sera reconduite le
20 mai 2017 de 8 heures - 13 heures

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

par téléphone au: 03 89 25 80 26
par mail à l'adresse suivante
mairie.waldighoffen@wanadoo.fr

Restauration organisée par la municipalité





Responsable de la publication: les membres du groupe de communication:
Anne Wunenburger, Jacqueline Friedl, Patrick Munch et Michel Nussbaumer
Conception graphique - mise en page - impression: **ADVisuel**